

De la relation

DELSOL AVOCATS
LA QUALITÉ DE LA RELATION

#21 Décembre 2019

Journal d'information de
DELSOL Avocats



Xavier DELSOL
Président
du conseil
d'administration



Cette année 2019 aura été particulièrement marquée par le titre qui nous a été décerné de « Cabinet français de l'année » (cf. notre dernière newsletter, n°20, juin 2019), grâce à vous tous chers lecteurs, puisque issu des appréciations de nos clients, habituels ou occasionnels. Il est pour nous la marque d'une très belle confiance, qui explique notre croissance exponentielle, à l'aide de l'investissement quotidien de tous les acteurs du cabinet, depuis sa refondation en 2003. Il s'est encore accompagné également, il y a quelques semaines, d'un « Trophée d'or en Droit des sociétés - Fusions-Acquisitions / Private Equity » et d'un « Trophée de bronze en Droit de la Santé », qui complètent les différentes distinctions déjà obtenues auparavant.

Avec près de 120 avocats et juristes, répartis dans nos neuf départements spécialisés, notre cabinet peut en effet accompagner tous types de clients : particuliers ou entreprises, privés ou publics, lucratifs ou non lucratifs... et quelle que soit leur taille ou leur spécificité, dans presque tous les domaines du droit.

Mais c'est d'abord grâce à l'écoute des besoins et problématiques de chacun, pour apporter une réponse précise et surtout claire, détaillée, concrète et pragmatique à la fois, dans le respect de notre éthique, que nous essayons de faire vivre chaque jour notre slogan : « la qualité de la relation ».

N'hésitez jamais à nous faire part de vos éventuelles remarques ou critiques, positives mais aussi négatives le cas échéant, qui nous permettront d'avancer au mieux à votre service.

DELSOL Avocats lance DELSOL Avocats Formations

La démarche de formation est ancrée depuis toujours dans l'ADN de DELSOL Avocats, qui lance DELSOL Avocats Formations pour aller au-delà du conseil et de l'assistance juridiques

Que ce soit par le biais de cours délivrés à l'université par ses avocats ou à l'occasion des conférences, webinaires et ateliers qu'ils animent, la démarche de formation est ancrée depuis toujours dans l'ADN du cabinet.

Fort de ce constat et dans une volonté d'aller au-delà du conseil et de l'assistance juridiques, DELSOL Avocats a lancé le 21 octobre dernier DELSOL Avocats Formations afin de partager savoir et compétences.

DELSOL Avocats est enregistré en tant qu'organisme de formation continue auprès de la Délégation Régionale Auvergne-Rhône-Alpes à la Formation Professionnelle et bénéficie du référencement Datadock (base de données

unique sur la formation professionnelle).

Un site internet dédié (www.formations.delsolavocats.com), relaie le catalogue de formations 2019-2020 qui s'articule pour l'instant autour des trois domaines d'expertise suivants :

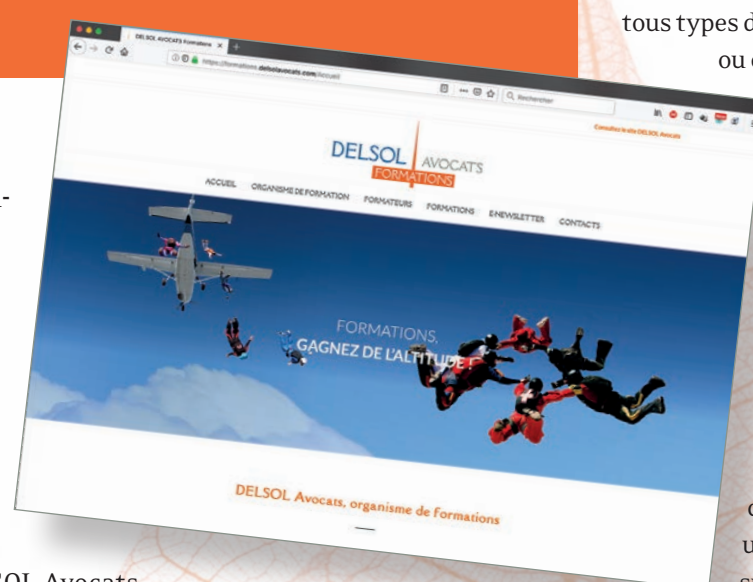
- données personnelles,
- droit social et protection sociale,
- sciences du vivant.

Plus d'une dizaine de formateurs se mobilisent pour délivrer des sessions de formation adaptées tant aux besoins opérationnels des entreprises qu'aux évolutions légales nationales et européennes.

Toutes les formations proposées peuvent être

adaptées sur mesure et délivrées au sein des entreprises ou, pour les formations interentreprises, se dérouler dans les locaux de DELSOL Avocats, qui sont équipés des outils pédagogiques indispensables pour animer des sessions interactives.

DELSOL Avocats Formations est également présent sur YouTube et sur LinkedIn.



DELSOL AVOCATS
FORMATIONS

Une approche sectorielle pour répondre à

Quelques exemples d'intervention :



Secteur Media

Au cours des dix dernières années, DELSOL Avocats a accompagné Radio ISA lors de diverses prises de participations et opérations de reprise concernant une dizaine de radios.

Comme le souligne **Alexandre PAGES**, président de Radio ISA, « *le secteur de l'audiovisuel est très spécifique et réglementé, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel délivrant des autorisations pour toutes les chaînes de télévision et les radios de France. A ce titre, chaque prise de participation nécessite l'agrément du CSA pour être validée.* »

C'est dans ce contexte que DELSOL Avocats intervient aux côtés de Radio ISA pour identifier les points faibles et les risques inhérents à chaque opération afin d'accompagner le projet de sa conception jusqu'à la signature des actes.

Philippe DUMEZ, associé co-responsable du département « Droit des sociétés - Fusions-Acquisitions » chez DELSOL Avocats se réjouit d'avoir ainsi contribué au développement de Radio ISA, à l'origine une radio locale du Nord Isère qui, en l'espace d'une décennie, s'est transformée en un groupe de radios présent un peu partout en France jusqu'en

Martinique. **Philippe DUMEZ** indique à ce titre : « *que ce soit des cibles in bonis ou en difficultés, la reprise de radios nécessite une bonne connaissance de l'environnement particulier à ce type d'activités, outre les aspects liés aux opérations d'acquisition en elles-mêmes ; c'est pour cela que le dirigeant de Radio ISA n'hésite pas à recommander DELSOL AVOCATS comme il l'affirme !* ».



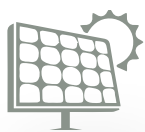
Secteur Transports

L'analyse d'Emmanuel KAEPPELIN & Philippe MALIKIAN :

Les secteurs du transport et de la logistique (qui comprennent des activités aussi variées que la messagerie, la logistique à proprement parler ou le dédouanement) sont en forte mutation et nous assistons à un regain des opérations dans ces secteurs, qui sont particulièrement réglementés, en raison non seulement de la réglementation DREAL, mais également des spécificités des règles de transport (CMR, loi GAYSSOT...).

La tendance est à la consolidation, aussi bien pour les corporate qui doivent renforcer leur positionnement face à la concurrence que pour les fonds d'investissements qui voient dans ce secteur encore éclaté des opportunités de build up.

Par ailleurs, les modes de transport évoluent notamment du fait de la prise de conscience environnementale. C'est dans ce contexte que DELSOL Avocats assiste les acteurs du secteur sur leurs transactions, leurs contentieux et leurs problématiques contractuelles ou sociales en France comme à l'international.



Secteur Energie



Depuis plusieurs années DELSOL Avocats accompagne EDF ENR sur diverses typologies de dossiers. Retour d'expérience de **Benjamin DECLAS**, Président d'EDF ENR, sur sa collaboration avec le cabinet : « *DELSOL Avocats nous a accompagné face aux diverses problématiques auxquelles nous pouvons être confrontés à savoir : contractuelles, sociales ou corporate. Nous avons toujours bénéficié d'une grande disponibilité et efficacité de la part d'Emmanuel KAEPPELIN et de son équipe. Leur bonne connaissance des enjeux de notre secteur est un véritable atout.* ».

Plus récemment, DELSOL Avocats a assisté le courtier Opéra Energie et comme l'explique **Jean-Sébastien DEGOUVE**, co-fondateur et président : « *Je savais que DELSOL Avocats connaissait bien le secteur de l'énergie pour avoir fait appel au cabinet lorsque j'exerçais des responsabilités au sein du groupe SUEZ (Engie). C'est donc tout naturellement que nous nous sommes à nouveau tournés vers Emmanuel KAEPPELIN lorsque nous avons eu des besoins en M&A.* ».



Secteur Hôtellerie

L'analyse de Benoît BOUSSIER :

L'hôtellerie est une classe d'actif spécifique nécessitant la prise en compte de problématiques immobilières, même hors cas de détention des murs, sociales ; car un hôtel est un lieu de service ; et fiscales, car il constitue l'un des rares investissements patrimoniaux alliant détention immobilière et activité.

Son acquisition nécessite ainsi une vigilance particulière et des due diligences précises. Son exploitation ou sa mise en location sont elles aussi complexes du fait des contrats que les praticiens du secteur ont introduit : management contract, contrat de gestion ou encore bail commercial.

Entretien avec **Arthur JAEGER**, Director Development France, chez Cycas Hospitality : « *S'adjoindre les conseils d'avocats spécialisés maîtrisant les codes de l'hôtellerie est indispensable, car une parfaite connaissance de cette classe d'actif est une sécurité supplémentaire, mais aussi un gain de temps dans la rédaction du contrat envisagé. De mon expérience, un avocat spécialisé va dès la présentation du projet en cerner les enjeux et les risques. En effet, l'hôtellerie par nature avec sa composante murs et fonds de commerce regorge de spécificités dont une connaissance précise permet d'éviter bien des écueils. S'entourer de spécialistes est, à mon sens, un gage supplémentaire de sécurité, mais aussi d'efficacité dans la négociation du contrat, dont il serait dommage de se priver !* »



Secteur S

Les activités de ce secteur sont t publique ou de la sécurité social de droit privé et, comme le mont publics tentent de régler des qu voie de la réglementation.

DELSOL Avocats accompagne, n l'Hôpital Saint Joseph de Marsei (ESPIC), font l'objet d'un encadre l'établissement.

Sophie DOSTERT, Directeur Gé cabinet de référence en la matièr compétences de **Xavier DELSOL** cadre juridique du montage en p



Plus près de vous, plus proches de vous, plus adaptés à vos attentes



Secteur Education-Formation



L'activité de MediaSchool se répartit entre deux pôles : l'éducation (écoles et centres de formation) et les medias professionnels (publications papier, medias digitaux et événementiel).

MediaSchool

Comme l'explique **Kal LADHA**, Directeur Général du groupe, « *dans le cadre de cette double activité, nous sommes fréquemment confrontés à des problématiques de droit du travail (collaborateurs permanents, intervenants occasionnels, journalistes...), de droit de l'immobilier (avec la nécessité de disposer pour nos écoles de locaux aux normes ERP - Etablissement Recevant du Public), de droit fiscal (notamment sur des questions d'exonération de TVA inhérentes à la formation) et de droit des sociétés (créations, fusions-acquisitions, transformations).*

Nous sommes très satisfaits, depuis plusieurs années déjà, de l'accompagnement de DELSOL Avocats et notamment d'Henri-Louis DELSOL, Séverine BRAVARD et Vincent GUEVENOUX dans nos opérations d'acquisitions successives, où la pertinence des conseils du cabinet dans des délais souvent très courts et la capacité des avocats à se glisser dans la peau du client entrepreneur nous furent précieuses tout au long des dites opérations et ce, pour le spectre complet des problématiques qui nous occupent. »

3M Science. Applied to Life.™

Secteur Innovation



Entreprise américaine considérée comme l'une des plus innovantes au monde, le Groupe 3M est implanté en France depuis près de 70 ans et vient d'inaugurer son nouveau siège en France, dans le Val d'Oise, lieu contemporain misant sur la qualité de vie au travail et comprenant un « Innovation Center », véritable vitrine des 51 plateformes technologiques du groupe 3M.

Entretien avec **Nicolas POTEL**, General Counsel, France et West Mediterranean Region :

Quelles problématiques juridiques considérez-vous inhérentes à votre secteur d'activité ?

Compte tenu de la diversité des activités de 3M en France avec principalement deux typologies de clients, clients distributeurs et clients finaux, la Direction juridique est exposée à de nombreuses problématiques, principalement en droit des obligations, de la distribution et de la concurrence. Nous traitons également des questions de propriété industrielle, de protection des données personnelles et de droit du travail. Nous sommes d'autre part confrontés à divers contentieux en lien avec nos activités, notamment des litiges qualité produits.

En quoi l'accompagnement de DELSOL Avocats vous semble être un atout dans ce contexte ?

Nous travaillons avec DELSOL Avocats depuis plusieurs années et plus spécifiquement avec Stéphane PERRIN, qui connaît parfaitement notre entreprise, ses produits et ses problématiques juridiques depuis près de 30 ans. Nous avons établi avec lui un mode de fonctionnement sur mesure combinant réactivité et compétence. Cet accompagnement est essentiel tant sur les contentieux du groupe en France que sur des problématiques contractuelles complexes.

Secteur Viticole



L'analyse d'Henri-Louis DELSOL & Mathieu LE TACON :

Nous sommes récemment intervenus dans le cadre d'opérations d'acquisition et de cession de domaines viticoles en Bourgogne, dans le Bordelais et dans les vallées de la Loire et du Rhône.

Les pratiques et les enjeux inhérents à ce secteur sont atypiques. Une bonne maîtrise des règles liées au droit de la préemption de la Safer et à la réglementation dite du « contrôle des structures » est nécessaire. Au-delà de ces problématiques, il convient d'être vigilant sur la durée (particulièrement longue) des baux ruraux ainsi que sur l'examen des marques viticoles compte-tenu des multiples réglementations (AOC, étiquetage...).

Par ailleurs la gouvernance et la fiscalité (notamment liée à la hausse incessante de la valeur des actifs) sont souvent des facteurs clés.

Enfin, le marché étant tendu dans certaines régions, le vendeur pourra exiger le versement d'un acompte ou d'un séquestre dès la signature du compromis. Les acquéreurs devront quant à eux se prémunir du risque de surenchères entre la signature et la réalisation de l'acquisition.

Santé et Sciences du vivant

très encadrées, tant par les codes de la santé que par la législation propre à toute entreprise. Trente nombreux exemples, les pouvoirs de gestion stratégiques ou opérationnelles par la



notamment dans leur projet de fusion, l'Hôpital Européen et l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, en tant qu'établissements de santé privé d'intérêt collectif, ont mis en place un modèle d'accompagnement spécifique lié à l'exercice médical libéral pratiqué au sein de

Le Directeur Général des deux hôpitaux, considère DELSOL Avocats comme « *un partenaire précieux. Notre expérience récente confirme en tout point les grandes compétences de nos équipes, qui ont permis de très rapidement mettre en place le cadre juridique et fiscal, tout en assurant la continuité de l'activité et en assurant en revue les différents scénarios possibles.*



Secteur Sport



L'analyse de Laurent BUTSTRAËN :

Le sport fait aujourd'hui partie intégrante de la vie des affaires.

Les acteurs du secteur que nous accompagnons sont variés : sportifs professionnels, fédérations sportives, ligues professionnelles, organisateurs d'événements sportifs, équipementiers... Chacun est confronté à des problématiques juridiques qui lui sont propres : négociation et rédaction des contrats, mise en place de partenariats et sécurisation d'actifs entre autres. Notre approche transversale et nos équipes pluridisciplinaires œuvrent au quotidien aux côtés des acteurs du sport pour leur apporter un accompagnement sur mesure.

La presse en parle...

Jean-Philippe DELSOL signe dans la rubrique « idées&débats » des Echos une chronique intitulée « Retraite : le casse-tête des pensions de la fonction publique » parue le 25 octobre 2019.



Frédéric SUBRA, associé, et Séverine BRAVARD, avocat of Counsel du département « Droit des sociétés - Fusions-acquisitions » ont accompagné Capitem Partenaires lors de sa cession de parts à Novencia Group et à M. Arnaud ZILLIOX. L'opération a fait l'objet d'une publication dans le magazine Fusions & Acquisitions.

Emmanuel KAEPPÉLIN, associé du département « Droit des sociétés - Fusions-acquisitions », et Raphaël ORY, avocat, ont accompagné le management de la société RIBIERE pour le rachat de la société à son unique actionnaire et PDG. La société qui compte environ 100 collaborateurs est un acteur régional majeur dans son secteur et a réalisé plus de 200 projets de référence. Le Monde du Droit a cité cette opération.

Henri-Louis DELSOL, associé du département « Droit des sociétés - Fusions-acquisitions » et Vincent GUEVENOUX, avocat, sont intervenus aux côtés du groupe TELEGRAMME, dans le cadre de son partenariat avec la société AUTOUR DU MONT-BLANC. Le Monde du Droit a mentionné l'opération.



Amaury NARDONE, associé du département « Droit des sociétés - Fusions-acquisitions », a accompagné AVISA Partners et son dirigeant lors de l'entrée au capital de RAISE et de RIVES CROISSANCE comme actionnaires minoritaires. Agathe PHILIPPOT, avocat, est intervenue à ses côtés sur les négociations et la documentation contractuelle et « corporate », Séverine BRAVARD, of Counsel, et Leslie D'ALASCIO, avocat, sur la documentation bancaire, Julien MONSENEGO, associé du département « Droit fiscal » sur les aspects fiscaux, Philippe PACOTTE et Elsa LEDERLIN, associés du département « Droit social - Protection sociale », et Caroline MARGERIN, avocat, sur les aspects de droit social. L'opération a été citée dans Le Monde du Droit.

Philippe MALIKIAN, associé du département « Droit des sociétés - Fusions-acquisitions », et Alexandre ZITOUNE, avocat, ont conseillé Assystem dans le cadre de l'acquisition de 100% du capital de la société ASCO auprès de ses trois fondateurs. L'opération a fait l'objet de publications dans Option Droit & Affaires, Capital Finance, Le Monde du Droit, et Fusions & Acquisitions Magazine.

Laurent BUTSTRAËN est cité dans un article en date du 14 octobre 2019, du Parisien Eco : « Associations, cinq conseils pour séduire les mécènes ».

Julien MONSENEGO et Margot LASSERRE signent un article intitulé « Transfer Pricing for the International Practitioner » dans la série « August 2019 Transfer Pricing Forum » de Bloomberg Tax.

Benoît BOUSSIER, associé du département « Droit immobilier » et Virginie DELANNOY, avocat of Counsel, ont accompagné le groupe HESUS, lors de la signature d'un bail en état futur d'achèvement avec le promoteur immobilier QUARTUS pour des locaux situés à IVRY-SUR-SEINE (quartier de la Minoterie), (opération citée dans Le Monde du Droit).

Événements

DELSOL Avocats s'est vu remettre deux trophées à l'occasion du Palmarès du Droit Lyon - Rhône-Alpes organisé par Le Monde du Droit qui s'est tenu le 13 novembre 2019 à la Cour des Loges : un trophée d'or en Droit des sociétés - Fusions-Acquisitions et un trophée de bronze en Droit de la santé.



Alexis CHABERT a été réélu au Conseil de l'Ordre du Barreau de Lyon. Il pourra y poursuivre ses travaux, notamment en matière d'innovation et d'exercice du droit. Il est également responsable à ce titre de la commission Innovation qui porte l'incubateur du barreau de Lyon et travaille par ailleurs activement sur des sujets tels que la justice prédictive pour construire collectivement la profession de demain.

Philippe PACOTTE est intervenu le 20 novembre 2019 à l'occasion du Salon des 24 heures de l'international pour animer une conférence sur le thème : « Les formalisations contractuelles en mobilité ».

Fonds de dotation DELSOL Avocats

Comme chaque année depuis 10 ans, DELSOL Avocats a organisé un appel à projets pour sélectionner les bénéficiaires des prix de son fonds de dotation afin de récompenser des associations œuvrant pour redonner leur dignité aux personnes en difficulté et se démarquant par leur caractère altruiste et leur approche novatrice et entrepreneuriale.



Les prix ont été attribués dans le cadre du Forum National des Associations & Fondations qui s'est tenu le 16 octobre dernier au Palais des Congrès de Paris.

Cette année, à la suite de l'incendie ayant partiellement détruit la cathédrale Notre-Dame de Paris, le fonds de dotation DELSOL Avocats a souhaité contribuer plus spécifiquement à la formation aux métiers d'arts ou à leur valorisation. Le premier prix de 17 000 € a ainsi été attribué à la « Fondation Fourvière ». Le deuxième prix de 8 000 € à l'association « 20Ans 1Projet » et le troisième prix de 5 000 € au fonds de dotation « Emeraude Solidaire » pour son projet de développement des Cafés Joyeux. Les deux autres finalistes, l'association « Prodis-je » et l'association « Screenpeace », ont bénéficié d'une somme de 1 000 € chacun.

Amaury NARDONE, associé du département « Droit des sociétés - Fusions-acquisitions », et Hala NEHMÉ, avocat, sont intervenus aux côtés de l'Olympique Lyonnais lors de sa prise de participation à hauteur de plus de 25% au capital de l'ASVEL et de plus de 10% au capital de l'ASVEL féminin. Frédéric SUBRA, associé du département « Droit fiscal », et Justine MESNIER, avocat, sont intervenus sur l'audit fiscal, Philippe PACOTTE, associé du département « Droit social - Protection sociale », Stéphanie DAGUERRE et Caroline MARGERIN, avocats, sur l'audit social. Le Monde du Droit, La Lettre des Juristes d'Affaires et Option Droit & Affaires ont mentionné cette opération.

L'interview de Xavier DELSOL « Assouplir la réserve héréditaire favoriserait la transmission du patrimoine à des associations » par Décideurs est parue le 20 septembre 2019.

Initiative d'avocats

Convaincue que les activités sportives permettent aux avocats de se retrouver autour d'une passion commune, l'association Sports au Barreau (SPAB) a pour mission de valoriser les initiatives sportives au sein du Barreau de Paris et de faciliter les contacts entre les avocats, les groupements sportifs, l'Ordre des Avocats et les fédérations.

Eleonora BUFALINI, collaboratrice du département « Droit immobilier » s'implique dans cette association depuis sa création en 2016. Elle a créé la section Volley et Beach-Volley qu'elle préside et qui réunit plus de 40 équipiers dont Laëticia MATHIOLON, collaboratrice du département « Données Personnelles ». C'est dans ce cadre qu'Eleonora a remporté la médaille d'or aux Jeux Nationaux du Sport en Entreprise en Martinique, et la médaille de bronze en juillet dernier à Paris lors des Premiers Jeux Internationaux des Barreaux. Prochaines échéances : les Jeux Nationaux à Tours en mai et les Jeux Mondiaux à Athènes en juin 2020 ! Vous pouvez suivre la SPAB sur Facebook et Instagram. DELSOL Avocats relaie également avec fierté les actualités de la section de volley sur sa page LinkedIn.



Philippe DUMEZ et Lucie AYMONOD ont participé à la soirée TopLegal Awards organisée à Milan le 18 novembre 2019 pour y représenter DELSOL Avocats, finaliste dans la catégorie « Italian desk indépendant de l'année ».

Emmanuel KAEPPÉLIN, avocat associé du département « Droit des sociétés - Fusions-acquisitions » et Alexis CHABERT, avocat associé du département « Contentieux » organisent un cycle de trois webinaires (5 novembre, 3 décembre 2019 et 7 janvier 2020) dédiés aux enjeux juridiques et aux aspects légaux des opérations de *private equity*.

Nathalie PEYRON et Benoît BOUSSIER, avocats associés du département « Immobilier », ont animé les 24 septembre et 24 octobre 2019, un petit-déjeuner sur le thème : « Retour d'expérience sur la réclamation d'entreprises » avec la participation de Marc-Olivier GAGNEUX, Directeur juridique de la société Redman.

Les 8 et 10 octobre 2019, Camille ROUSSET, Elsa LEDERLIN et Philippe PACOTTE, avocats associés du département « Droit social - Protection sociale », ont animé à Lyon et à Paris des petits-déjeuners sur la Loi PACTE ciblant les ordonnances et mesures de l'été, et portant sur les nouvelles dispositions en droit social.

Jeanne BOSSI-MALAFOSSE, avocat associé du département « Données personnelles » a animé un petit-déjeuner intitulé : « La protection des données de santé : collecte initiale et réutilisation », le 1^{er} octobre 2019.